

À la recherche de solutions grammaticales pour un langage plus inclusif

Lingua francese per le relazioni internazionali e le pubbliche amministrazioni (RISE-SA), a.a.
2025-2026

Prof.ssa Alida Maria Silletti

SOURCES : P. Charaudeau (2018), « L'écriture inclusive au défi de la neutralisation en français », <https://shs.cairn.info/revue-le-debat-2018-2-page-13?lang=fr> ; P. Charaudeau (2021), *La langue n'est pas sexiste. D'une intelligence du discours de féminisation*, Lormont, Le Bord de l'eau ; F. Sullet-Nylander (2021), « Féminisation linguistique et écriture inclusive: de quelques nouvelles formes langagières du français », https://www.ledonline.it/public/files/journals/9/977-6/Nouveaux-langages_05.pdf ; M.-L. Moreau (2020), « L'accord de proximité dans l'écriture inclusive. Peut-on utiliser n'importe quel argument ? », <https://books.openedition.org/pu/sl/26517> ; A. Dister, M.-L. Moreau (2024), « Écrire avec des .e.s : pas si simple. Écriture inclusive et surcharge cognitive », https://circula.recherche.usherbrooke.ca/wp-content/uploads/2024/10/2024_Circula_19_001_Dister_Moreau.pdf ; É. Viennot (2017), *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin*

Pour une rédaction plus inclusive...

- L'écriture appelée inclusive est dite aussi rédaction égalitaire, épïcène, non sexiste, dégenrée, neutre (Dister, Moreau 2024)
 - « [U]ne écriture **dite « inclusive »** consist[e] à marquer du genre féminin les formes lexicales et grammaticales du genre masculin, en faisant alterner systématiquement chacune de ces formes, ou **en segmentant** les mots à l'aide du **point médian** qui assurerait ainsi dans tous les cas la double marque masculin/féminin » (Charaudeau 2021 : 6)
- But : mettre fin à l'hégémonie masculine relevant de l'emploi du masculin dit « générique » (ex. « Les Français ont élu leur président ») pour préconiser l'emploi de formes permettant d'éviter le recours au seul masculin pour désigner des ensembles mixtes (Dister, Moreau 2024) :
 - des doublets en entier : ex. Les Françaises et les Français ont élu leur Président ;
 - des doublets abrégés comportant un point médian, ou un point bas, ou un trait d'union, ou une barre oblique : ex. Les Français-es ont élu leur président ;
 - des termes collectifs : ex. Le corps électoral a élu son Président/ L'électorat français a élu son président;
 - des termes épïcènes, sans marque de genre : ex. Le peuple français a élu son Président ;
 - une reformulation de la phrase : ex. L'élection du Président a eu lieu ;
 - le recours à des néologismes qui amalgament tout ou partie des formes des deux genres : ex. Les électeurices, iels ont élu leur Président
- C'est l'ensemble des éléments graphiques et syntaxiques qui permettent d'assurer **une égalité de représentations** entre les femmes et les hommes par des marques volontaires de féminisation

L'écriture inclusive

- La barre oblique : *un/e étudiant/e*
- Les parenthèses : *un(e) étudiant(e)*
- Les tirets : *un-e étudiant-e*
- Le « E » majuscule : *unE étudiantE*
- Le point final : *un.e étudiant.e*
- Le point médian : *un·e étudiant·e*

L'écriture inclusive : l'avis de l'Académie française



- Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite « inclusive » du 26 octobre 2017 :
« Prenant acte de la diffusion d'une **“écriture inclusive”** qui **prétend s'imposer comme norme**, l'Académie française élève à l'unanimité **une solennelle mise en garde**. [...] En cette occasion, c'est moins en gardienne de la norme qu'en garante de l'avenir qu'elle lance **un cri d'alarme** : devant cette **aberration « inclusive »**, **la langue française** se trouve désormais **en péril mortel**, ce dont notre nation est dès aujourd'hui comptable devant les générations futures. »
(<https://www.academie-francaise.fr/actualites/declaration-de-lacademie-francaise-sur-lecriture-dite-inclusive>)

L'écriture inclusive : l'avis du gouvernement



- Circulaire du 21 novembre 2017 relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes publiés au Journal officiel de la République française :

« *Dans les actes administratifs, vous veillerez à utiliser les règles suivantes : [...]*

*En revanche, je vous invite, en particulier pour les textes destinés à être publiés au Journal officiel de la République française, à **ne pas faire usage de l'écriture dite inclusive**, qui désigne les pratiques rédactionnelles et typographiques visant à substituer à l'emploi du masculin, lorsqu'il est utilisé dans un sens générique, une graphie faisant ressortir l'existence d'une forme féminine. Outre le respect du formalisme propre aux actes de nature juridique, les administrations relevant de l'Etat doivent se conformer aux règles grammaticales et syntaxiques, notamment pour des raisons d'intelligibilité et de clarté de la norme. »*

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000036068906>

L'écriture inclusive : des positions divergentes (Charadeau 2018)

- Édicter de nouvelles formes sert à contraster des règles « sexistes » en termes
 - historiques : des terminaisons au féminin existaient au 17^e siècle mais remplacées à cause de la règle du masculin qui l'emporte sur le féminin ;
 - esthétiques : c'est une question d'habitude ;
 - de lisibilité : des répétitions seraient évitées ;
 - idéologiques : plus de visibilité aux femmes, contre l'idéologie de la domination patriarcale (« le masculin est un genre noble »)
- De nouvelles formes représenteraient un outrage à la langue en termes
 - historiques : « l'histoire explique mais ne justifie pas » et « la langue évolue plus par la diversité de ses usages [...] que par les diktats de qui veut imposer de nouvelles normes » ;
 - esthétiques : l'alternance des formes désarticule la syntaxe et alourdit les phrases ;
 - de lisibilité : le déchiffrement visuel et la lecture à voix haute en sont compliqués même dans l'apprentissage ;
 - idéologiques :
 - une « chasse obsessionnelle du féminin », contraire à l'esprit de système ;
 - une *novlangue* imposée par des extrémistes alors que la langue appartient à tout le monde ;
 - féminiser signifie garder l'antagonisme masculin/féminin tandis que la véritable égalité serait le neutre

Les épïcènes

- Les mots épïcènes désignent désormais indifféremment l'un ou l'autre sexe, ce sont des noms qui ont la même forme aux deux genres, correspondant aux deux sexes

(<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%C3%A9pic%C3%A8ne/30339>) :

- des mots qui désignent des êtres humains et qui en eux-mêmes neutralisent toute opposition de genre sexuel : *peuple, personne, gens, individu*, au-delà des déterminants (Charaudeau 2018) – un ensemble qui peut être composé d'hommes et de femmes, de catégories abstraites ;
- des mots qui sont identiques au masculin et au féminin car ils se terminent par « -e », pour lesquels le déterminant permet désormais en français contemporain de trancher entre les genres grammaticaux : *élève, journaliste, ministre, politique ...* Mais ATTENTION aux déterminants !

Les épïcènes ou épïcénisation

- Le recours aux mots épïcènes est un outil de la communication institutionnelle sans stéréotypes de sexe, ne renvoyant à aucune caractéristique sexuée particulière (HCE, Haut Conseil à l’Egalité, organe consultatif du gouvernement français) :

ÉVITER	PRÉFÉRER
Les professeurs	• Les membres du corps professoral
Les boursiers	• Les bénéficiaires d’une bourse
Les chefs de la sécurité	• Les responsables de la sécurité
Celui qui	• Quiconque
À la satisfaction de tous	• À la satisfaction générale
Tout jeune	• Chaque jeune
Tous les employés	• L’ensemble du personnel